

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Le-nouvel-album-detonnant-du>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°43 > **Le nouvel album détonnant du Ministère des Affaires Populaires**

1er août 2009

Le nouvel album détonnant du Ministère des Affaires Populaires

Chapeau bas et keffieh haut pour le Ministère des Affaires Populaires qui revient en force avec ce deuxième album Les bronzés font du ch'ti – un titre qui ne présage en rien du véritable pamphlet humano-écologique-révolutionnaire qu'est cet album de 20 titres.

C'est une galette des plus brûlantes, des plus engagées du moment qui nous est ici offerte. La qualité des textes portés par des musiciens brillants, le militantisme dont ils font preuve dans leurs paroles mais également dans leur vie, ne sont pas monnaie courante. Leur musique entre Orient et Occident se dévoile au rythme des platines, des envolées de l'accordéon et du violon, au flot des paroles sans concession des deux chanteurs. On trouve ici des invités de marque : Jeanne Moreau, Mouss & Akim, Keny Arkana. Les constructions musicales savent avec malice, bonheur et franchise présenter la culture actuelle : ouverte et constituée d'origines multiples.

Le M.A.P. soutient le Réseau "Sortir du nucléaire" depuis maintenant un peu plus de 2 ans (ainsi que d'autres associations). Ils ont depuis toujours été à nos côtés, ont participé bénévolement au festival Peace & Landes 2 en 2007 pour dire non au M51 (missile à tête nucléaire) et accueillent régulièrement nos stands lors de leurs concerts. C'est toujours un plaisir de les rencontrer et de les écouter sur scène afin de partager un moment fort en convivialité et en militantisme.

Alors montez le son, et partez sur la route avec ces bronzés pour un ch'ti voyage à travers notre société multiculturelle !

Jocelyn Peyret

mobilisations@sortirdunucleaire.fr

Ministère des Affaires Populaires,
"Les bronzés font du ch'ti",
CD 20 titres, 70 mn, 13 €
Soutenez l'action du Réseau

“Sortir du nucléaire” !

Ne bénéficiant d’aucune subvention publique ou privée, nous avons absolument besoin de votre soutien :

- Offrez un abonnement à cette revue en nous indiquant le nom et l’adresse de la personne à abonner ! (12 euros par an)

- Envoyez un don qui vous permettra de bénéficier d’une réduction d’impôts

- si vous êtes imposable - égale à 66 % du montant de votre don ! Un don de 100 euros pour la lutte antinucléaire, ce sera 66 euros d’impôts que vous n’aurez pas à payer à un État pro-nucléaire. Pensez-y !

Agissez maintenant, c’est simple et rapide :

1 : Se décider

2 : Libeller votre chèque à l’ordre de “Sortir du nucléaire” et préciser au dos le montant de votre don et/ou un abonnement offert.

3 : Écrire à : Réseau “Sortir du nucléaire”, 9 rue Dumenge 69317 Lyon Cedex 04

4 : Mille mercis !

Décryptage

Un euro dans le nucléaire...un euro dans le renouvelable ?

Intox :

Nicolas Sarkozy déclarait le 9 juin

à Chambéry : “Chaque euro consacré

au nucléaire sera doublé d’un euro pour les énergies propres.” “Je me suis dit,

le même argent que l’on met dans les

centrales nouvelles générations EPR, on va le mettre dans les énergies renouvelables, c’est un

objectif de parité et je le réaffirme, non pas à l’horizon 2015 ou 2020, mais tout de suite,

maintenant.”

Désintox :

De quelle parité parle-t-on, au juste ?

“S’il veut consacrer aux énergies renouvelables autant que ce que coûtent les deux EPR français [10 milliards], il va falloir s’accrocher”, s’amusait-on chez Areva.

La secrétaire d’État chargée de l’Écologie (Chantal Jouanno) a précisé en fait que l’objectif était d’atteindre la parité entre

les budgets de recherche publique. Et d’affirmer : “Aujourd’hui, le rapport est de un à deux, avec 400 millions d’euros pour le nucléaire contre 200 millions pour les énergies renouvelables.”

Tâchons de vérifier : la loi de finance 2009 prévoit 440 millions d’euros pour la

seule recherche nucléaire. Côté énergies renouvelables, l’État contribue à la recherche

essentiellement à travers l’ANR (Agence nationale de la recherche) et l’Ademe (Agence de

l’environnement et de la maîtrise de l’énergie). L’ANR revendique un budget de 70 à 80 millions

d’euros dédié à l’énergie. Une somme qui couvre les travaux sur les énergies renouvelables, mais

aussi le stockage de l'énergie, la pile à combustible, ou l'efficacité énergétique. L'Ademe, de son côté, a été dotée de 400 millions d'euros sur quatre ans au titre des "fonds démonstrateurs" ("terrains d'expérimentation" des nouvelles technologies de l'énergie avant le passage à l'échelle industrielle), et bénéficie en sus de 50 millions d'euros pour financer des projets. Mais là encore, ces sommes ne sont pas réservées aux seules énergies renouvelables. En clair, on est bien loin de la parité, et pas encore au niveau des 200 millions évoqués par Chantal Jouanno. Les derniers chiffres consolidés de la recherche publique (pour l'année 2006) faisaient état de 477 millions d'euros pour le nucléaire contre 52 pour les énergies renouvelables.

Source : Cédric Mathiot
Libération du 20/06/2009

Jocelyn Peyret

mobilisations@sortirdunucleaire.fr

**Ministère des Affaires Populaires,
"Les bronzés font du ch'ti",
CD 20 titres, 70 mn, 13 €**